

Tennis de Table TIGNIEU-JAMEYZIEU



Commenté [CPB1]: Veuillez compléter et signer le bulletin d'adhésion et le transmettre par mail à ttignieu@gmail.com, à l'attention de Pierre Bringas, secrétaire du CPPTJ. Vous remettez votre règlement par chèque(s) lors du 1^{er} entraînement.

BULLETIN D'ADHÉSION – 2020-2021

- ✓ L'inscription du joueur est soumise à la présentation d'un certificat médical récent d'aptitude à la pratique du tennis de table.
- ✓ Les cotisations sont à régler à l'inscription :
 - TARIFS : (livraison des maillots : délais 1 à 2 mois suivant les contraintes de fabrication du fournisseur)
 - ✓ Pour le renouvellement de licence traditionnelle et promotionnelle (sans maillot) **remise exceptionnelle** : 135 €
 - ✓ Pour une nouvelle licence traditionnelle et promotionnelle - (avec maillot) 165 €

Horaires de la salle (hors vacances scolaires, et sauf cas exceptionnels). Plus d'informations sur : <http://tignieutt.fr>

Jours	Horaires	Public concerné	Séances
Lundi	17h30 - 19h00	Jeunes	Entraînement dirigé par Romain BONNET, Éducateur sportif professionnel diplômé Bepejeps
	19h00 - 20h30	Tout Public - Loisirs adultes	Séances libres et/ou animée,
Mercredi	13h30 - 15h00	Jeunes	Initiation et perfectionnement avec Romain BONNET, Éducateur sportif diplômé Bepejeps
	20h00 - 22h00	Tout Public - Loisirs adultes	Séances libres et/ou animée,
Vendredi	17h30 - 18h30	Jeunes	Initiation et loisirs jeunes Avec Jacques MICOLIER, notre Président.
	18h30 - 20h00	Compétiteurs	Entraînement dirigé par Patrick CASTANO, Champion de France espoir par équipe 1986.

Les compétitions se déroulent le samedi après-midi et/ou le dimanche matin, à la salle ou à l'extérieur dans le périmètre du département de l'Isère.

- ✓ Pour des raisons d'assurances, seuls les adhérent(e)s ayant réglé leur cotisation pourront participer aux activités de l'association.
 - ✓ Les chèques doivent être remis :
 - ✓ Au président Jacques MICOLIER tel : 04 78 32 28 42
 - ✓ Ou au trésorier Gérard MAURIN tel : 04 78 32 61 79
- Les encaissements peuvent être étalés à votre demande. Les chèques sont à faire à l'ordre de - CPPTJ-
- ✓ Le championnat par équipes reprend très rapidement avant fin septembre. Le certificat médical et le règlement de la cotisation doivent être remis au plus tôt, afin d'obtenir la licence auprès de la Fédération Française de Tennis de Table et être couvert par l'assurance liée à la licence.
 - ✓ Le règlement intérieur, remis lors de l'adhésion, précise les modalités et l'organisation de l'association. L'adhérent s'engage à le respecter et l'appliquer.

Document à compléter et à transmettre à l'inscription, daté et signé avec votre règlement par chèque à l'ordre de : CPPTJ.

Club de tennis de table de Tignieu-Jamezyieu

Bulletin d'adhésion – 2020-2021

Nom et prénom du joueur(euse) : Inscrivez le nom et le prénom de l'adhérent(e). Age : Saisissez la date de naissance de l'adhérent(e).

Nom du (de la) responsable légal(e)(pour les mineurs) : Inscrivez vos noms et prénom si vous n'êtes pas l'adhérent(e)

Adresse : Ajoutez votre adresse ici.

Téléphone : Inscrivez votre numéro de portable ici. Mail : Inscrivez votre mail ici.

Règlement de la cotisation : au comptant en Choisissez le nombre de chèques. n° du chèque : Inscrivez le numéro du chèque.

Cochez la case : « J'ai lu, j'accepte et j'applique le règlement intérieur du club CPPTJ. »

Fait à : Sélectionnez votre commune.

Le : Saisissez la date du jour.

Signature pour l'association CPPTJ

E-signature de l'adhérent ou son représentant légal, ou signature manuscrite dans le cadre ci-dessous.

Pour signer numériquement, saisissez ici votre nom et prénom.



Votre signature numérique vaut adhésion pour la saison 2020-2021

Mise à jour : 23/08/2020 19:27